



Collectivités territoriales

Par patrickgers

LE Maire de ma commune decide de fermer de sa propre initiative la Mairie pour le pont de l ascension : le vendredi 19 mai

Par contre , il nous impose de prendre ce jour imposé, en jour de congé

Quelqu'un peut il me renseigner sur la véracité de ce fait

Par avance

Merci

Par chaber

bonjour

Quelqu'un peut il me renseigner sur la véracité de ce fait

Déjà en mentionnant des marques de politesse conformément aux règles du forum